

Formule 1 jour

Formatrice : Fanny MALTESE

☎ 07 70 16 23 81

✉ f.maltese@ccs-legal.fr

Public concerné : Tout public ayant un projet de création d'entreprise.

Pré-requis : Maîtrise les outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur). Aisance rédactionnelle et traitement de données chiffrées (savoir parler et écrire français).

Admission : Un entretien de positionnement réalisé en amont de la formation pour mesurer l'adéquation entre la formation et les objectifs de création ou de reprise d'entreprise du stagiaire.

Durée : 1 jour - 7 heures

Horaires formation : 9h à 13h00 – 14h00 à 17h00 - 1 à 8 personnes/-session

Présentiel et/ou distanciel en synchrone

Tarif : 800€ TTC

Délais accès formation : 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation.

Accessibilité handicapé : Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Formation adaptée selon entretien individuel préalable. Référent handicap : Frédéric Cazeaudumec - 06 75 54 73 54

OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire sera en capacité de :

- Définir son offre de service
- Identifier son activité, les besoins et les ressources
- Définir son chiffre d'affaires prévisionnel
- Définir ses dépenses au démarrage et courantes
- Comparer les différents statuts juridiques existants et principaux
- Valider le choix de son statut juridique le mieux adapté à sa situation
- Comprendre le fonctionnement du statut spécial de la Micro entreprise
- Comprendre les différences fiscales et sociales et leurs impacts, sur sa gestion financière,
- Visualiser et anticiper les outils de gestions de suivi de trésorerie, ses déclarations, sa facturation
- Connaître les différentes options fiscales
- Observer comment gérer les obligations et formalités

L'organisme de formation s'assurera que :

L'apprenant aura acquis les compétences liées à l'exercice de sa fonction de chef d'entreprise à l'aide :

- d'évaluations formatives et sommatives
- d'accompagnements mis en place entre l'organisme et l'apprenant
- d'un suivi post formation jusqu'à 6 mois selon les besoins de l'apprenant et de son développement
- de la création ou de la reprise de l'entreprise et à la pérennisation de son activité (art. D.6323-7 du code du travail)
- un entretien de positionnement établi au préalable avec l'apprenant (avec une attestation sur l'honneur à compléter).

PROGRAMME

VERIFIER LA FAISABILITE DU PROJET - ANALYSER ET DIFFERENCIER LE FONCTIONNEMENT DES STATUTS JURIDIQUES

- Identifier votre cible client et définir votre offre de service
- Analyser vos besoins financiers pour la réalisation de votre projet
- Calculer la faisabilité et étudier la rentabilité de votre projet
- Définir votre chiffre d'affaire et confirmer votre bénéfice
- Estimer vos charges, fixer votre prix de revient et prix client
- Estimer votre capacité d'auto-financement, votre seuil de rentabilité
- Différencier votre statut en Micro entreprise des autres les statuts juridiques
- Identifier et reconnaître les contraintes du fonctionnement spécifique de la Micro-entreprise
- Evaluer les différences fiscales, sociales et leurs impacts
- Étudier le statut social du dirigeant et sa protection sociale
- Prévoir sa prévoyance et les aides financières possibles
- Identifier ses obligations administratives et commerciales
- Anticiper votre gestion financière, votre suivi de trésorerie et vos obligations
- Visualiser la tenue d'un suivi de trésorerie, des registres de recettes et dépenses
- Visualiser un dispositif de pilotage avec tableau de bord de suivi des seuils réglementaires
- Anticiper l'organisation de sa facturation et prévoir la gestion de la tva,
- Anticiper les changements en cas de dépassement des seuils
- Identifier la procédure de vos déclarations et définir votre fréquence mensuelle ou trimestrielle
- Connaître les différentes options fiscales pour l'adapter au mieux à votre activité
- Préparer son organisation, suivre les réglementations et formalités, pour la réalisation du projet.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

- Animation participative pour favoriser l'assimilation des informations
- Méthode basée sur l'expérimentation pour favoriser l'ancrage des acquis
- Mises en situation tout au long de la formation
- Support de formation type Power Point
- Exercices ludiques avec débriefings constructifs et bienveillants

POINTS FORTS :

- Ateliers collectifs et individuels animés par une formatrice ayant une certification de formateur et plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la gestion d'entreprise avec utilisation de techniques d'animations et de supports pédagogiques variés tels que jeu de rôle, quiz, étude de cas, fiches pratiques, guides, outils numériques
- Élaboration d'un plan d'actions personnalisé
- Suivi à un mois du plan d'actions personnalisé par e-mail pour valider la création ou la reprise d'entreprise (recueil du numéro de Siren)

MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Durant la formation

Le stagiaire s'entraîne par des études de cas et mises en situations, la vérification des acquis se fait à l'aide de QCM et check liste de savoir-faire.

En fin de formation

Il sera proposé au stagiaire de compléter un questionnaire de satisfaction.

Nature de la sanction

Pour obtenir l'attestation de fin de formation, l'apprenant devra compléter un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétence acquises.

MODALITES DE FIN DE FORMATION :

La formation dispensée sera sanctionnée, à son issue, par une attestation de fin de formation précisant la nature, les dates et la durée, les objectifs et les résultats des acquis de la formation reçue.

QUALITES DES FORMATEURS :

Nos formateurs sont tous des professionnels reconnus et certifiés dans leurs activités. Ils disposent de parcours professionnels et de diplômes leur permettant d'être des experts dans leurs domaines.

Formatrice certifiée : Fanny MALTESE, également conseillère en gestion d'entreprise et plus de 15 ans d'expérience en entrepreneuriat.